



AMICALE LAIQUE D'ECHIROLLES CLUB DE GLACE
Villa Elie Blanchet, 3, rue de la Liberté 38130
ECHIROLLES.

email : fede.ale@free.fr



ANNONCEMENT
CHAMPIONNATS RHONE ALPES
DE PATINAGE DE VITESSE SUR COURTE PISTE
(SHORT TRACK)

2007 / 2008

1 : Date et lieu

Sous l'égide de la Ligue Rhône Alpes des Sports de Glace,
le Club de Glace de l'Amicale Laïque d'Echirolles organise les Championnats Rhône Alpes
de patinage de vitesse sur courte Piste 2007/2008.

Ces Championnats se dérouleront sur la piste 60 X 30m de la patinoire Pole Sud,
1 avenue d'Innsbruck à Grenoble (38100)

LE DIMANCHE 10 FEVRIER 2008 de 9h00 à 16h00

Ouverture de la patinoire à 7h00

Echauffement et tirage au sort à 8h00

Aucune pause repas n'est prévue, pour permettre à la compétition de terminer à
l'heure en raison de l'organisation de match de hockey sur glace.



2 : Patinoire et piste

La compétition se déroulera sur une glace artificielle de 60 X 30m, sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111, 12 mètres chacune, conformément à la règle n°280 du règlement ISU.

Le tour de piste sera entièrement couvert de matelas de protection.

3 : Catégories et distances

Les catégories et distances sont les suivantes :

.Individuelles Hommes et Dames

Catégories	1 ^{ère} distance	2 ^{ème} distance	Super Finale
Seniors	1000m	500m	1500m
Juniors A	1000m	500m	1500m
Juniors B	1000m	500m	1500m
Juniors C	1000m	500m	1000m
Juniors D	500m	500m	1000m
Juniors E	500m	333m	800m

. Relais Dames et Hommes organisés si le temps le permet

Catégories	Distances
Dames	2000m ou 3000m
Hommes	2000m ou 3000m

4 : Participation

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié en compétition pour la saison en cours à la Fédération Française des Sports de Glace, et inscrit dans l'une des catégories.

Les patineurs des catégories E, D, C doivent avoir le glaçon rouge. Le niveau des tests fédéraux atteint fera l'objet d'une vérification via le Top Tests par le compétitor's steward. En cas de doute, le Top tests sera la référence.

Les patineurs utiliseront le numéro de couvre casque attribué par la CSNPV.

Tout patineur pour être engagé, doit avoir réalisé depuis le 01 Juillet 2007 le temps de sélection de la catégorie où il est inscrit et rappelé ci-dessous :

	HOMMES	DAMES
Seniors	51"00 sur 500m	57"00 sur 500m
Juniors A	53"00 sur 500m	59"00 sur 500m
Juniors B	55"00 sur 500m	60"00 sur 500m
Juniors C	58"00 sur 500m	63"00 sur 500m
Juniors D	63"00 sur 500m	68"00 sur 500m
Juniors E	67"00 sur 500m	73"00 sur 500m
	48"00 sur 333m	51"00 sur 333m

5 : Classement

Pour participer au classement, le patineur doit être au départ de la première course.

Toutes les distances se courent à partir des huitièmes de finales si nécessaire et par élimination jusqu'à la finale.

La 3^{ème} distance est une « super finale » où ne participeront que les patineurs ayant obtenu des points de finale A à l'issue du classement général provisoire des distances précédentes.

Cependant le nombre maximum de participants est fixé à :

- 4 participants pour les super finales 800m et 1000m
- 6 patineurs pour les super finales 1500m

Les ex-aequo en points de finale aux 4^{ème} places (pour les finales 800 et 1000m) ou les ex-aequo en points de finale aux 6^{ème} places (pour les finales 1500m) participeront également aux super finales.

Le classement général individuel se fera suivant les règles de la CSNPV.

Le classement général par club se fera conformément au règlement de la CSNPV.

6 : Inscriptions

Les inscriptions se font sous la responsabilité des présidents des clubs, par le Président lui-même, le responsable de section vitesse du club.

Le montant des frais d'inscription est de 15 euros par patineur participant au Championnat par chèque à établir à l'ordre du Comité Rhône Alpes patinage de vitesse.

La feuille d'inscription ainsi que le chèque doivent parvenir au plus tard pour le : Samedi 02 Février 2008 à

Mme AUDEMARD Murielle

40, rue Menon

38000 GRENOBLE

murielle.patin@wanadoo.fr

à Mr Jean Paul DELAMARRE compétitor's steward

jp.delamarre@free.fr

7 : Tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se déroulera en présence des coaches, sous la responsabilité du juge arbitre et du competitor's steward de la compétition, à la salle Forum situé au premier étage de la patinoire, le DIMANCHE 10 FEVRIER 2008 à 8h00.

Le timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors du tirage au sort.

8 : Equipement des patineurs

Chaque patineur portera de préférence la combinaison de son club ou à défaut une combinaison neutre.

Il devra être équipé conformément à la règle n°291 du règlement de l'ISU.

Il portera le numéro de casque attribué pour la saison pour la CSNPV.

9 : Récompenses

Chaque participant sera récompensé lors du podium.

Chaque club participant sera récompensé lors du podium

10 : Règlements

Les règles de la compétition font référence aux règlements de la CSNPV et aux règlements de l'ISU.

En cas de faible effectif dans une catégorie, le regroupement sera envisagé, avec la catégorie la plus proche. Les classements seront séparés.

Toutefois, si le timing le permet, des finales A, B, C, D pourront être organisées.

11 : Service Médical

Le service de secours sera assuré pendant toute la durée de la compétition par :

La Croix Rouge Française section Drac/Romanche

12 : Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des accidents survenus au cours de la compétition.

La Présidente du CGALE
Murielle AUDEMARD